

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2022-076

Séance du 05 SEPTEMBRE 2022

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 17
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 26/07/2022
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 26/07/2022

L'an deux mille vingt-deux, le cinq septembre, à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

POUVOIRS

M. HENRY Christophe a donné pouvoir à Frédéric VALLOS
Mme HENRY Marie-Claude a donné pouvoir à Corinne MARTIN GAJAC

M. Baptiste COLLET a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Déplacement du Centre Technique Municipal

Compte tenu des travaux prévus dans le périmètre d'étude du centre bourg, la démolition du centre technique municipal est indispensable. Il convient de prévoir la création d'un nouveau local adapté à nos besoins.

La commune dispose d'un terrain au stade Jean Rey qui pourrait être utilisé pour le CTM et les jardins partagés. Ce terrain est le seul appartenant à la commune hormis le terrain de football.

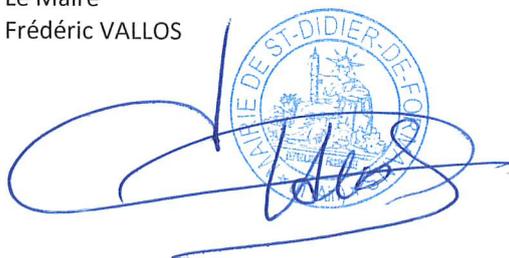
Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Reconnait la nécessité de déplacer de Centre Technique Municipal
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toute disposition utile au déplacement de ces locaux

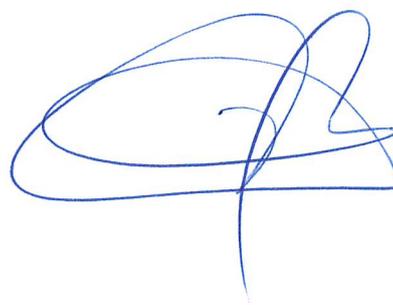
Ainsi fait et délibéré
le 05 septembre 2022

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS

le secrétaire de séance
Baptiste COLLET



Signature of Frédéric VALLOS, Mayor, over the official seal of the Municipality of Saint-Didier-de-Formans.



Signature of Baptiste COLLET, Secretary of the meeting.